



BULLETIN MUNICIPAL

de

DUGNY SUR MEUSE

DECEMBRE 1992

Mairie de DUGNY - Commission Information :
R. POLLIN - A. GARCIA - R. ILLOUZ - B. JACQUOT - C. JUIF - G. PERIDON

N° 08 / Décembre 1992

SOMMAIRE

I - LA LETTRE DU MAIRE.

II - LA COMMUNE ET SES FINANCES

- Travaux Investissements 92 (Lotissement - Clôture)
- Décisions du Conseil Municipal

III - INFORMATIONS PRATIQUES

- Factures d'eau potable
- Inscriptions sur les listes électorales
- La rentrée scolaire
- Garderie Municipale
- Ordures ménagères

IV - ASSOCIATIONS LOCALES

- Amicale des Anciens de Dugny
- Associations des Anciens Combattants de Dugny
- Cyclo-Loisirs Dugny
- Le Football Club Dugny
- Association des Parents d'Elèves
- Les Sapeurs Pompiers
- Le Judo Club de Dugny

V - CONCOURS VILLAGE FLEURI

VI - ILS ONT ETE A L'HONNEUR

VII - VOUS AVEZ LA PAROLE

VIII - ÇA BOUGE A DUGNY

IX - ETAT CIVIL

La Lettre du Maire.

_____ NOEL : fête familiale _____ PREMIER DE L'AN : échanges de sympathie

Deux dates très voisines mais qui, précisément en raison de cette proximité, quelques différentes que soient nos philosophies, s'inspirent d'un même sentiment profond, même s'il nous est parfois difficile d'en discerner parfaitement tous les contours.

Deux dates où se retrouvent côte à côte le passé, le présent et l'avenir.

Deux dates où viennent tout naturellement au plus profond de chacun souvent la joie, parfois la mélancolie, malheureusement aussi, dans beaucoup trop de foyers, la tristesse ... mélancolie et tristesse n'excluant pas un fond d'espérance.

Deux dates où s'affirment CONTINUITÉ et UNITÉ :

CONTINUITÉ - SOUVENIR particulièrement ardent au regard des êtres chers, de ceux que nous avons connus, aimés et qui nous ont, à notre sentiment, quittés beaucoup trop tôt.

RECONNAISSANCE à ceux qui nous ont précédés dans la cité, ont su en façonner l'âme, en construire l'histoire.

CONTINUITÉ dans l'épanouissement des jeunes qui apportent leur contribution à une société en évolution permanente.

UNITÉ (avec tant d'autres de par le monde) entre les habitants de notre village. Que chacun garde son style propre, celui-ci s'intégrant harmonieusement dans l'ensemble. Qu'il s'efforce cependant de ne point gêner son voisin tandis que celui-ci saura se montrer conciliant et bienveillant. Que tous pratiquent au maximum la tolérance.

Que celui qui connaît les préoccupations, les afflictions, voire peines et douleurs, parvienne même s'il lui en coûte beaucoup à ébaucher un sourire et que tous ceux qui en ont la possibilité lui apporte soutien, aide, secours, meilleure justice sociale.

Que pour tous les habitants de Dugny-sur-Meuse, Noël et Jour de l'An soient source de réconfort : tels sont les quelques souhaits que le maire, au nom du conseil municipal, adresse à tous ses concitoyens.

Bonnes fêtes à tous !

Le Maire,

A. COLOMBO

*La Commune
et
ses Finances*

Travaux Investissements.

BATIMENTS COMMUNAUX

* ECOLE PRIMAIRE

- Réfection de la salle informatique

Réfection des peintures

Réaménagement de l'installation électrique

Confection d'un placard de rangement.

* ECOLE MATERNELLE

- Des crédits ont été votés en vue de la réparation ou du remplacement de la porte d'entrée.

* LOGEMENTS INSTITUTEURS

- Revision partielle de l'installation électrique de deux logements
et installation de compteurs (heures creuses - heures pleines)

- Réfection des peintures de la cage d'escalier du logement du Directeur de l'Ecole Primaire

- Réfection des sanitaires d'un logement

* MAIRIE

- Des crédits sont votés pour l'équipement informatique des services administratifs.

* AMENAGEMENTS DE SALLES

- Les travaux d'aménagement du Centre Social sont commencés.

Fin des travaux prévus courant avril 1992.

- Les travaux de réfection de la Salle des Fêtes pourront débuter courant Mai 1993.

Quelques problèmes de subventions restent à régler.

* EGLISE CLASSEE

- Réfection partielle du mur de clôture

avec participation de 50 % de l'Etat et 25 % du Conseil Général.

VOIRIES ET RESEAUX

LOTISSEMENT LA REDOUTE

- Création d'un parking et aménagement des trottoirs Rue des Vignes et Rue des Tilleuls.

RUE DE VERDUN

- Aménagement des trottoirs.

La mise en forme est réalisée, le gravillonnage sera effectué au printemps.

SECURITE ROUTIERE

- Pose de barrières de sécurité Place de la République.
- Marquage partiel au sol, Rue de Landrecourt.

FLEURISSEMENT

Dans son action d'aménagement du cadre de vie, la municipalité a continué son effort, qui a été récompensé par un 4^o prix au niveau départemental.

ACHAT DE MATERIEL

- Remplacement du distributeur de sel de déneigement
- Achat d'un nettoyeur vapeur pour les écoles
- Achat d'une benne à verre
- Achat d'une tronçonneuse pour les agents communaux
- Achat de mobilier pour l'Ecole Maternelle.

CIMETIERE CIVIL

Le Conseil Municipal a reconduit les crédits nécessaires à l'extension du cimetière. Les demandes de subventions seront à nouveau présentées.

Robert POLLIN

Décisions du Conseil Municipal.

* REUNION DU 7 JUILLET 1992

- ➔ Révision Triennale du montant du loyer de la Poste de Dugny.
Le Conseil décide de porter le loyer à 14226 Frs / an.
- ➔ Suite à des demandes formulées par des usagers, le Conseil accepte de prendre en charge des travaux de gravillonnage et de les refacturer pour le même montant aux intéressés.

*** REUNION DU 1er SEPTEMBRE 1992**

- ➔ Le conseil municipal accepte à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 1991.
- ➔ Le maire est autorisé à signer un avenant à l'assurance multirisque pour la couverture du centre aéré.
- ➔ Le conseil municipal désigne M. GIARDINO, architecte, en tant que Maître d'Oeuvre pour les travaux du C.A.A.P.E. et du Centre Social.
- ➔ Le conseil municipal autorise le maire à signer un protocole d'accord avec l'assureur de Mme VAUTIER concernant la remise en état d'un mur séparatif entre le domaine public et la propriété de Mme VAUTIER.
- ➔ Le conseil municipal accepte de prolonger de trois mois le contrat emploi solidarité conclu avec M. GENIN Georges.
- ➔ Sur proposition du maire, le conseil municipal accepte le principe d'un bail-emphytéotique permettant à la commune de conserver la propriété des 5 logements HLM qui seront construits conformément à la délibération du 10/03/92.
- ➔ Concernant le ramassage des ordures ménagères le conseil municipal décide de résilier le contrat avec la Société Kléber au 31/12/92 et autorise le maire à signer un nouveau contrat avec la Société Dectra.
- ➔ Le conseil municipal accepte le projet d'aménagement de la place des prés et autorise le maire à procéder aux demandes administratives.
Coût : 175000 Frs HT - Subventionné à 50 %.

*** REUNION DU 6 SEPTEMBRE 1992**

- ➔ Ont été élus délégués titulaires pour les élections sénatoriales :
 - Mlle COLOMBO Adèle
 - M. POLLIN Robert
 - M. HENRY Gilbert
- et délégués suppléants pour ces mêmes élections :
 - M. WILLEMIN Bernard
 - M. JACQUOT Bernard
 - Mme GARCIA Agnès.
- ➔ Le conseil municipal autorise le maire à présenter au titre du développement local une demande de subvention concernant le traitement des façades du Centre Social.

- ➔ Sur proposition du maire, le conseil municipal décide de présenter une demande de subvention pour les travaux d'équipement d'une salle informatique à l'école primaire.
- ➔ Le conseil municipal décide de faire jouer le droit de préemption urbain concernant la vente d'un terrain de 295 m² situé rue de Verdun et cadastré section AB 4° 44.

*** REUNION DU 20 OCTOBRE 1992**

- ➔ Le conseil municipal décide de récompenser les animateurs et aide-animateurs de la garderie municipale 92 pour le bon travail fourni auprès des enfants (6930 Frs).
- ➔ Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget supplémentaire 1992.
- ➔ Les affouages 92/93 auront lieu dans la Coupe 4° 42.
Fin des affouages le 15/04/93.
Enlèvement avant le 16/09/93
- ➔ Suite à sa nomination aux fonctions de professeur des écoles à compter du 01/09/92, Madame BASTIEN Marie-Claude devra régler à la commune un loyer de 900 Frs / mois révisable annuellement.
- ➔ Le conseil municipal vote les crédits nécessaires pour récompenser les gagnants du concours communal "Fleurissons notre village".
- ➔ Suite à la proposition de M. le Directeur des affaires culturelles, le conseil municipal décide de la réfection du mur de l'église classée.
1ère tranche : 152305 Frs en 1993
Ces travaux seront subventionnés à 50 % par l'état et 25 % par le conseil général.
- ➔ Le conseil municipal accepte le remboursement des assurances pour divers sinistrés d'un montant de 18344 Frs.

Robert POLLIN

*Informations
Pratiques.*

Factures d'Eau Potable.

Les abonnés du réseau d'eau de Dugny vont recevoir leur facture correspondant à leur consommation d'eau du 2^o semestre 92. Sur cette facture apparaîtra un rappel de 0,27 F / m³ sur la consommation d'eau du 1^{er} semestre 1992.

Ce rappel est consécutif à un changement de tarif de la taxe antipollution, qui passe de 0,80 F / m³ à 1,07 F / m³ à compter du 1^{er} janvier 1992.

Inscriptions sur les listes électorales.

Toute personne non inscrite sur les listes électorales et désirant exercer son droit de vote en 1993 est priée de se faire inscrire en Mairie avant le 31/12/92. Cette inscription concerne particulièrement les jeunes qui auront 18 ans au 28/02/93.

La rentrée scolaire.

RENTREE MILLESIME 92

Elle s'est effectuée sous le signe de la stabilité et de la continuité.

Stabilité des effectifs, tout d'abord, qui se maintiennent à 105 élèves avec l'arrivée de 21 CP et le départ de 18 CM2 vers la 6^o. Landrecourt-Lempire nous envoie toujours 14 enfants.

Stabilité de l'équipe enseignante qui ne change pas.

Ce qui fait que l'école primaire présente l'organisation suivante :

- | | |
|-----------------------|--------------|
| - un CP de 22 élèves | Mlle AUBOIN |
| - un CE1 de 28 élèves | M. ROUYERE |
| - un CE2 de 24 élèves | M. WILLAUME |
| - un CM1 de 16 élèves | Mlle COLOMBO |
| - un CM2 de 15 élèves | M. REEB |

Poursuivant la rénovation des locaux, la commune a remis en état, durant l'été, la sixième salle de l'école qui est devenue une salle polyvalente, fonctionnelle et agréable où se déroulent informatique, audiovisuel, soutien, réunions, etc...

Continuité pédagogique aussi avec la poursuite du projet mis en chantier l'an passé et qui demeure plus que jamais d'actualité. Encourager nos élèves à l'expression, enrichir leur connaissance de la langue française en sont les axes majeurs. Chacun sait que la maîtrise de ces savoirs est au commencement de toute réussite scolaire.

Pour y parvenir, il est fondamental que les élèves soient placés dans les meilleures conditions d'étude dès l'école primaire. C'est pourquoi nous ne pouvons que nous féliciter de l'intervention d'un maître supplémentaire, depuis cette rentrée, dans l'école. Ce maître est chargé durant trois demi-journées par semaine d'aider certains élèves de CP et de CE1 dans l'apprentissage de la lecture. Il apporte le plus d'une aide personnalisée, plus ciblée puisque dans le cadre de petits groupes mais extrêmement précieuse car à un moment capital de la scolarité.

Que cette année scolaire soit fructueuse pour tous.

Le Directeur.

ECOLE MATERNELLE

EFFECTIF

L'école maternelle compte cette année 64 enfants :
19 chez Mme COLAUTTI en section de grands-moyens
20 chez Mme BASTIEN en section de moyens-petits
et 25 chez Mme DEMOULIN en section de petits.

Un effectif stable par rapport à l'an passé.

ELECTIONS

Résultats des élections au comité de parents d'élèves de l'école :

Nombre d'électeurs : 57

Nombre de votants : 36

Bulletin nuls : 4

Suffrages exprimés : 32

Elus Titulaires : Mme Anne DUBAUX - Mme Josette POISSON - Mme Sylvie FREMONT

NOEL

La Fête de Noël doit se dérouler cette année le 17 décembre après-midi. Elle débutera par une séance de projection, suivie d'un goûter réunissant les trois classes.

Ensuite le Père Noël doit nous rendre visite. Il passera dans chaque classe, distribuant à chacun les jouets offerts par la Municipalité et les bonbons offerts par l'Association de Parents.

Un bon après-midi en perspective pour nos enfants !

La Garderie Municipale.

BILAN DU CENTRE AÉRÉ DE DUGNY-SUR-MEUSE

C'est dans la joie et la bonne humeur que le centre aéré s'est déroulé du 3 août au 28 août 1992. Malgré un ciel pluvieux, notre équipe d'animateurs a su mener à bien leurs activités.

Ainsi les enfants de 4 ans à 12 ans ont pu participer à de nombreuses activités tournant autour d'un projet qui était de découvrir le milieu où l'on vit. Ce fut très bénéfique car les enfants ne connaissent pas du tout l'endroit où ils vivent.

Pour cela nous avons proposé différents campings :

- * Sommedieue
- * Saint-Mihiel avec tir à l'arc, VTT, escalade
- * Bonzée avec le soleil au rendez-vous
- * Les Breuils avec piscine et un accueil chaleureux.

Et plus particulièrement le camping itinérant :

- * Woimbey, visite d'une ferme et canotage.
- * Lacroix-sur-Meuse, où il fait bon dormir dans le foin
- * Seuzey, où la pêche fut réussie ainsi que le repas.

Au travers de différents pique-niques, nous avons découvert des sources :

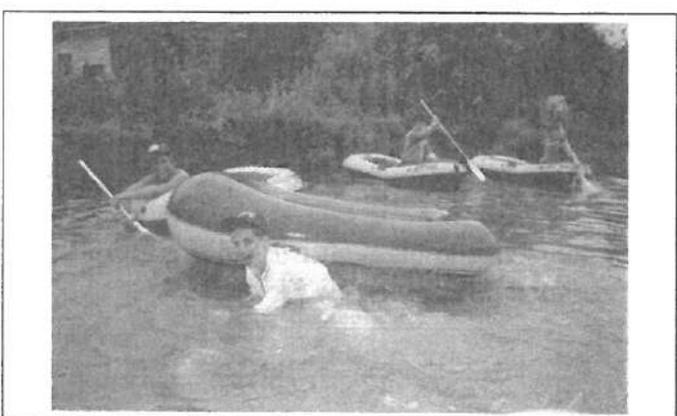
- * La source de Baleycourt
- * La source de Orne avec les bois commentés par le garde-forestier
- * La fontaine du Curé en vélo

Sans oublier la visite de la Citadelle pour les groupes.

Nous avons eu la joie de partager la promenade en bateau sur la Meuse à Saint-Mihiel ainsi que la promenade dans le Parc du Château de Dugny avec un groupe de Verdun. Bien sûr, nous n'avons pas omis les activités manuelles :

- * Fleurs en papier, des objets en pâte à sel et différents dessins pour décorer la salle d'accueil.

Après certaines activités, un bon goûter du style crêpes ou gaufres ne fut pas de refus ainsi que celui pris à la cafétéria.



Ce fut par une véritable chasse au trésor et dont le souvenir sera mémorable, que nous avons terminé le centre. Tout d'abord, les enfants ont dû chercher tous les messages cachés sur les trois chemins à suivre entre le Pont-Bouillon et l'Ermitage Saint-Marcel. Ensuite, après s'être bien restaurés, les enfants durent répondre aux 15 questions et en fonction du nombre de points ils durent tirer au sort 1 à 3 clés pour les essayer sur le cadenas de la fameuse malle au trésor. Que pouvait bien contenir cette malle ? Le goûter et les récompenses de toutes les équipes participantes.

Question subsidiaire : Qui a bien pu se retrouver face à un sanglier lors de la préparation du jeu ?

Pour le bon fonctionnement et déroulement de ce centre a été, je remercie les animateurs qui ont su être à la hauteur, Anne et Bruno (chauffeurs des mini-bus), la municipalité et les parents de m'avoir accordé leur confiance.

J'espère pouvoir vous revoir tous l'an prochain pour la suite de cette découverte.

La Directrice.

Ordures Ménagères.

Nous vous informons qu'à compter du 31 décembre 92, la Société KLEBER, chargée du ramassage hebdomadaire des ordures ménagères de DUGNY, cessera son activité sur notre commune.

Dans le cadre du SIVOM de la Vallée de la Dieue (regroupant 7 communes), un appel d'offres a été lancé il y a quelques mois auprès de différentes sociétés. Le marché a été obtenu par la Société DECTRA.

A compter du 1er janvier 1993, toutes les ordures ménagères seront ramassées comme précédemment par cette nouvelle société. Toutefois, il convient de savoir que dans un avenir à court terme, **un système de ramassage sélectif** sera mis en place.

Un flash spécial relatif à ce sujet, vous donnera, début 93, la nouvelle marche à suivre pour assurer correctement le ramassage des ordures ménagères par la Sté DECTRA.

BENNE À VERRES.

La Commune de DUGNY a fait l'achat récemment d'une nouvelle benne à verres.

Celle-ci a été mise en place, Route de Verdun à DUGNY (sur l'ancien quai de la gare).

Les usagers voudront bien dorénavant utiliser cette benne ; les précédentes installées près du lavoir Rue Parmentier et Rue de St-Mihiel ont été supprimées.

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'y déposer d'autres objets et nous vous prions de bien vouloir ne pas laisser vos sacs ou cartons lorsque la benne est pleine.

R
A
P
P
E
L

BENNE "DÉCHETS VERTS".

Une 2^e benne, réservée aux déchets verts (tonte d'herbe, branchage, feuilles mortes, etc...) est également en place sur le quai de la gare.

Fort bien utilisée par les usagers de DUGNY, elle fonctionne à son maximum. Aussi, devant l'utilisation permanente et intensive de celle-ci, nous vous informons que la commune cherche à acquérir pour le printemps une benne plus grande.

Soyons patients... et rappelons pour ceux qui ne le sont pas, que le ruisseau de DUGNY n'est pas un dépotoire !

Merci pour nous tous de bien vouloir utiliser les moyens mis à votre disposition.

*Associations
Locales.*

Amicale des Anciens de Dugny.

ADMINISTRATION :

Notre Association, régie par la Loi du 1er Juillet 1901, a pour but de rassembler les Anciens du Village, d'organiser des voyages, des goûters, de favoriser les rencontres entre nous.

Sont membres actifs ceux qui, âgés de 55 ans, versent par an une somme de 40 F, pouvant être modifiée par l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration est composé de :

- * un Président
- * un Vice-Président
- * un Secrétaire
- * un Trésorier
- * 18 membres, dont Madame le Maire
ainsi que 2 conseillers municipaux.

L'ensemble du village est quadrillé par 6 responsables de quartier dont la fonction est d'assurer la liaison entre tous les adhérents et le bureau. Deux réunions bimensuelles (1er et 3^o jeudis de chaque mois) ont lieu actuellement à la Buvette de la Salle des Fêtes, aimablement mise à notre disposition par la Mairie. Mais sans doute, à partir du printemps 1993, elles pourront se tenir près de l'ancien presbytère, dans les locaux dont la rénovation vient de débiter.

Notre Amicale, qui compte pour l'instant 94 cotisants, adhère à la Fédération Départementale des Clubs Ruraux des Aînés de la Meuse. Nous faisons partie du Secteur III qui comporte 16 clubs. L'Assemblée Générale est prévue le 16 mars 1993 à Saint-Maurice-sous-les-Côtes, un grand rassemblement le 16 juin à Verdun et la Journée des Présidents le 22 juin à Vigneulles.

ACTIVITES durant le 2^o semestre 1992 :

A la suite du Voyage d'Été du 2 juin 92 au Saut du Doubs, déjà mentionné dans le numéro précédent du Journal Communal, 30 participants et 2 enfants ont découvert le 23 septembre, le Parc d'Attractions de Walibi-Schtroumpf.

Le 19 octobre, un repas publicitaire fut servi à Revigny à 37 de nos amis, ravis du très beau spectacle de Music-Hall de l'après-midi.

Le 25 octobre, 57 anciens se sont retrouvés pour participer au Banquet Annuel offert à la Salle des Fêtes par la Commune et présidé par Madame le Maire.

Au cours de l'Assemblée Générale qui précéda le repas, Madame la Présidente rendit un émouvant hommage aux 7 personnes décédées en 1992, puis annonça l'arrivée au Club de 13 nouveaux adhérents en leur souhaitant la bienvenue et en précisant que le meilleur moyen de lutter contre la solitude était de rejoindre nos rangs où chacun peut trouver sa place.

Après des remerciements mérités à Madame le Maire et à son conseil municipal, le compte-rendu financier énoncé par Monsieur André ROOS fut adopté à l'unanimité.

L'Assemblée fut également unanime pour lui adresser ses remerciements très sincères pour son travail toujours aussi méticuleux depuis 10 années qu'il exerce les délicates fonctions de trésorier (comme le temps passe...).



Quant au Repas, servi en l'honneur de

M. et Mme Gabriel PERIDONT,

qui fêtaient leurs Noces d'Or,

il fut apprécié par tous à sa juste valeur et s'est déroulé dans une ambiance fort sympathique.

A noter que 18 membres de l'Amicale, ayant été empêchés d'assister à ce banquet, recevront une boîte de chocolats à l'occasion des Fêtes de Noël.

ACTIVITES prévues pour le 1er semestre 1993 :

- **10 janvier** : Goûter des Rois
- **7 février** : Goûter de la Chandeleur
- **4 mars** : Reportage audio-visuel sur le Tyrol
- **22 mars** : Repas publicitaire
- **28 mars** : Goûter de la Mi-Carême
- **20 mai** : Exposition-Vente de travaux
(Ascension) Tombola - Pâtisseries

Il est fait appel à travers les bonnes volontés pour la fabrication de différents objets afin d'assurer la réussite de cette fête et la collecte des dons destinés à la Tombola.

- **1ère quinzaine de juin** : Voyage d'Eté (à l'étude).

RAPPEL

**Les 1er et 3e Jeudi de chaque mois : réunions amicales
(jeux de cartes, de société, discussions, café, gâteaux)
de 14 h. à 17 h.**

PIN'S :

Devant le succès remporté par la vente de PIN'S de l'Amicale (silhouette de notre Eglise du XII^e siècle sur fond doré, or fin 24 carats) pour le prix de 25 F au bénéfice de notre trésorerie, le Bureau a décidé de mettre à la disposition de tous, et au même prix, un nouveau contingent de ces jolis articles.

Possibilité de les acquérir auprès de la Présidente ou de chaque responsable de quartier.

La Présidente,

N. MIRAUCOURT

Association des Anciens Combattants de Dugny.

L'association des Anciens Combattants se compose de 33 membres car, malheureusement, nous avons à déplorer en 92 la disparition de trois de nos camarades :

- André GUILLAUME - Julien OUDIN - Jean-Marie MARTIN

Nos activités restent quand même autant suivies tant par les déplacements des membres du bureau dans diverses manifestations pour la Fédération Maginot et sur le plan départemental (contacts avec l'ONAC et présentation de notre drapeau à diverses occasions touchant nos camarades des communes avoisinantes).

Après notre Assemblée Générale du 26 mars 92, notre bureau a été reconduit à l'unanimité comme suit :

- Président : ROOS André
- Vice-Présidente : PIQUET Marguerite
- Trésorier : LEGRANDJACQUES Serge
- Secrétaire : VIBRAC Maurice
- Porte-Drapeau : PEIFFER Denis

Comme à chaque Assemblée, nous étions bon nombre d'adhérents à nous retrouver pour discuter de nombreux problèmes concernant l'Association. Le 2^o semestre 92 a été marqué comme chaque année, par les manifestations du 14 juillet, 1er novembre au cimetière militaire avec dépôt de gerbe offerte par les Anciens Combattants de Dugny et le 11 novembre qui, cette année, nous a apporté une innovation car, avec l'assentiment de tous nos adhérents, certains de nos camarades ont pu inviter quelques amis proches pour notre traditionnel repas qui, s'est passé dans une ambiance très sympa.

Prévisions pour 93 : renouvellement de la commémoration pour le souvenir des résistants et déportés de 39-45 en espérant que la participation de tous sera plus présente qu'en 92. Comme l'année passée, présence à toutes les manifestations des fêtes patriotiques et nationales.

Le bureau présente à tous les adhérents, de bonnes fêtes de fin d'année et ses bons vœux pour l'année 1993.

Le Bureau.

Cyclo-Loisirs Dugny.

Les organisations 1992 du club se sont déroulées le dimanche 17 mai.

Le matin, 154 randonneurs venus de Belleray, Dieue, Vaucouleurs et du Sud-Meusien ont parcouru les routes du Centre-Meuse et de l'Argonne, réconfortés par des ravitaillements nombreux et copieux. 12 habitants de Dugny y participèrent. Bravo et qu'ils soient encore plus nombreux l'an prochain.

Tous les membres du club, de nombreux amis, les pompiers étaient sur la brèche l'après-midi aussi pour la course cycloport. La course se déroula normalement avec et contre un fort vent qui n'encourageait pas les échappés. Gag à l'arrivée avec le caméraman coincé dans la nacelle au-dessus de la cour de l'école et qui ne put pas filmer dans les meilleures conditions. Avec la bonne volonté de tous, un classement correct put être établi. Plusieurs membres du club s'illustrèrent : D. Deussen l'emporte en minimes, J.L. Feigre en séniors A et C. Joris en vétérans.

Les randonneurs participeront à plusieurs sorties et les cycloportifs furent pratiquement sur la route tous les dimanches. Participation aux Routes de la Mirabelle : au Tour de l'Aube, à la Route du Champagne, au Régional, à la Flèche Lorraine...

Pour 1993, nous prévoyons l'organisation d'une randonnée et sans doute celle du Critérium Régional de Cycloport Ufolep.

L'Assemblée générale statutaire aura lieu le 14 décembre, salle de la buvette. Les membres du club y sont convoqués. Toute personne intéressée par le vélo y est cordialement invitée.

CONTACTS : Maryse TANARE - Claude JORIS ou tout autre membre.

Le Président.

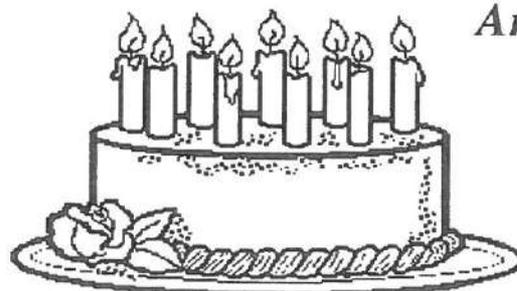
Le Football Club Dugny.

Le F.C.D. a 40 ans !

L'Assemblée Générale de l'USTM (Union Sportive Thierville-Montgrignon) de Mai 1952 ayant décidé de donner le nom de "F.C. DUGNY" au club, avec son inscription au Journal Officiel en Juin 1953 ; notre association a donc 40 ans.

A cette occasion, le F.C.D. veut honorer tous ceux (et toutes celles) qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à son activité en les rassemblant au Stade Ste-Barbe le **SAMEDI 19 JUIN 93** pour une journée amicale, où chacun pourra évoquer à loisirs, ses souvenirs sportifs.

40 ans...
des milliers de
licences...,
des millions d'heures
bénévoles...,
des millions
de kms effectués...,
des milliers
de souvenirs... !



*Joyeux
Anniversaire !*

Les dirigeants de ces 40 années seront également associés à cette manifestation puisque ; cela est évident, sans eux, le club n'aurait pu tenir si longtemps !...

Nous en sommes conscients et profitons de l'occasion pour souligner l'effort financier effectué par l'Association dernièrement pour la pérenniser en formant des initiateurs et arbitres.

Récemment, en effet, 4 de nos joueurs et dirigeants ont suivi (et réussi) le stage d'Initiateur 1er Degré organisé par le District Meuse de Football.

Bravo à : Jacky BEAUCHET
 François COIRNOT
 Charles DUMONT
 et Joël BEAUCHET

qui vont pouvoir suppléer Thierry ROUYER à l'entraînement accompagnés, bien sûr, de nos anciens, Christian HEMART, Joël BOEUF, etc...

Bravo encore à Thierry LAMBRIX qui a décidé de passer son examen d'arbitre pour le Club. Vraiment, cette équipe méritait un "coup de chapeau" ; ces bénévoles ont trop tendance à être oubliés !

A l'occasion des 40 ans du club, quoi de plus logique que de les honorer...

Guy PERIDON

L'Association des Parents d'Elèves.

Six années se sont écoulées depuis la création de notre association. Nous ressentons comme tous la fuite du temps ; des enfants sont partis vers d'autres écoles pour laisser la place à de plus petits, néanmoins le nombre de familles adhérentes à l'association reste stable (60 pour l'année 92/93).

Depuis 2 ans, nous présentons en début d'année scolaire un calendrier d'activités où chacun peut s'y retrouver.

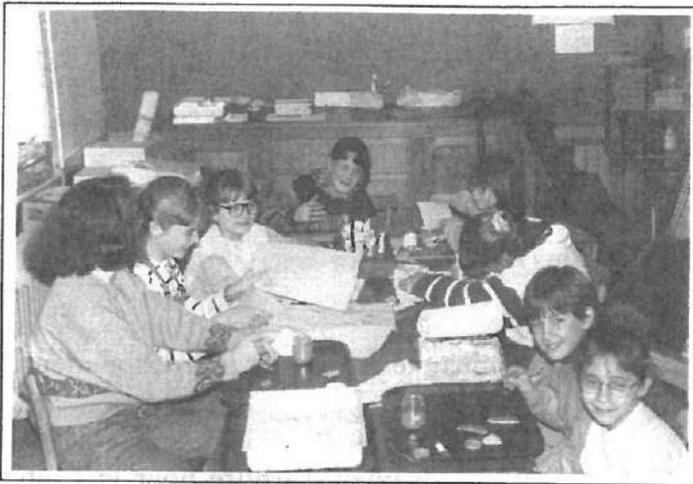
Cette année, à part les sorties classiques qui sont toujours appréciées (Aquadrome, patinoire, ski, carnaval, loto...), notre effort sera concentré sur les congés de Pâques. Un camp d'ados (10-14 ans) sera organisé en collaboration avec la directrice et des moniteurs de la garderie municipale. Pour les plus petits deux activités sont prévues : visite d'une ferme pour enfants et promenade en poney et roulotte. Le but de notre sortie de fin d'année n'est pas encore défini précisément.

Le nombre régulièrement important d'enfants qui participent à nos activités est un témoignage de confiance de la part des parents et nous les en remercions.

Le Président,

C. POISSON

"L'association de Parents d'Elèves de Dugny propose Atelier Peinture-Bricolage"



Enfin un travail plus spécifique sur tissu permet à nos jeunes apprentis de fabriquer des coussins, des napperons, des nappes et même de personnaliser leur tee-shirt.

Par-delà la variété des activités proposées, l'intention pédagogique des animatrices est de développer à partir d'un thème directeur, la capacité d'initiative de chacun en stimulant des possibilités jusqu'alors inexplorées.

Ainsi ce sont 25 enfants, garçons et filles, qui depuis un mois environ ont appris à redécouvrir l'automne et l'étonnante richesse des matériaux que la nature offre à cette saison.

Déjà, nos "artistes" en herbe accèdent à une relative maîtrise et une habileté qui conditionnent une autonomie naissante.

Afin que cette animation reste un plaisir collectivement partagé, il importe que le sérieux nécessaire à son organisation ne bride pas la spontanéité des enfants, mais leur donne les moyens efficaces d'extérioriser leurs aptitudes.

En définitive, cet atelier n'a d'autre prétention que d'allier savoir-faire et savoir-vivre et de sensibiliser les enfants au délicieux plaisir d'apprendre et de créer.

*"Les Animatrices",
Mmes WILLAUME - VIBRAC*

TELETHON 1992

En accord avec la Municipalité,
l'Association des Parents d'Elèves
a quêté dans le village
en faveur du TELETHON
et a récolté environ 2800 F
qui ont été remis
aux coureurs lors de leur passage
dans notre commune.



C. HENRY

Le Corps des Sapeurs Pompiers de Dugny.

Le corps des sapeurs pompiers remercie les habitants de DUGNY et BILLEMONT pour le bon accueil reçu lors de notre passage pour les calendriers.

A la demande du Département de la Meuse, le corps des sapeurs pompiers de DUGNY a fait un don pour les sinistrés du Vaucluse.

En cas d'urgence, appeler les sapeurs pompiers de DUGNY aux numéros de téléphone suivants :

29 87 65 35 ou 29 87 70 38

ou alors directement à la mairie, afin de répondre le plus rapidement possible à vos besoins.

Cette année nous sommes sortis sur 25 interventions : nids de guêpes, feux de cheminées, inondations, accident de la circulation. Avec VERDUN, nous avons fait 4 manœuvres et de la formation avec leur matériel. Deux sapeurs-pompiers ont passé leur stage de BNPS avec succès. Il s'agit des sapeurs Antoine PAQUOT et Jean-Pierre DORVEAUX.

Le corps des sapeurs pompiers de DUGNY souhaite à tous les habitants de DUGNY et BILLEMONT une bonne et heureuse année 1993.

Le Judo Club de Dugny.

Si le Judo Club a été moins remarqué cette année olympique, il est bon d'informer nos concitoyens.

Notre gala a donné une nouvelle fois le succès habituel, malgré une défection de certains de nos judokas, pour nous classer 2° sur 13 clubs présents. Dugny a participé à plusieurs compétitions amicales et officielles, nos judokas se sont illustrés à STENAY, CLERMONT, DAMVILLERS, ETAIN, SPINCOURT, VERDUN, BELLEVILLE et ANCEMONT.

Les championnats de Meuse à SAINT-MIHIEL ont été disputés par LEROY Manuel 2° et CHAPLET Angélique, 3° de leur catégorie. Dans ces compétitions de clubs une grande satisfaction avec la poussine BLANDIN Audrey qui, avec huit sorties a fait huit médailles d'or et qui a remporté les olaitpiades (financé au départ par les produits laitiers d'où ce nom) que nous organisons tous les ans pour stimuler nos judokas.

Un bastion de fidèles autour duquel gravite de nouvelles venues assure quant à lui le succès du cours de gymnastique ou bonne humeur et entrain contribuent à faire naître chez nos sportives une ambiance de travail détendue.

Pour encourager nos judokas et récompenser de leur assiduité les "sportives", un voyage a donc été organisé à WALIBI SCHTROUMPFS, permettant ainsi de clôturer les efforts et les résultats de la saison.

*Concours
Village Fleuri.*

Fleurissement 92...

"COCORICO"

CONCOURS DEPARTEMENTAL

Après les fleurs... les récompenses !

La 34^e campagne de fleurissement s'est achevée par la remise des récompenses le 7 novembre dernier à Bar-le-Duc.

...*"Une année 92 placée sous le signe de la qualité..."* a précisé le Président du Conseil Général, Rémi HERMENT.

Dugny s'était inscrit pour le concours "Villes et Villages fleuris". COCORICO !! N'ayons pas peur de le chanter haut et fort, car classé dans la 3^e catégorie (communes dont la population est comprise entre 501 et 2000 habitants), DUGNY a obtenu le 4^e prix des Villages Fleuris.

Ce classement brillant reflète la participation massive de vous tous pour le fleurissement de notre village.

Bravo et merci pour tous vos efforts, ne baissons pas les bras pour 93, nous avons une place à tenir !

A. GARCIA

CONCOURS COMMUNAL

... Il est un des plaisirs dont on ne se lasse pas à DUGNY... Celui de parcourir le village pour admirer les réalisations florales des uns et des autres... 92 était bien meilleur que 91 a-t-on dit ! 93... ? Qu'allez-vous nous réserver ?

DUGNY a donc organisé cet été, son traditionnel

concours "Fleurissons notre Village". Cette année, le jury composé de quelques membres du conseil s'est vu honoré de la présence des gagnants de l'an passé. Monsieur HERB, Mme DELORME, Mme DOR-VEAU ainsi que de M. LEMOY (fleuriste).

Afin de récompenser plus largement vos efforts, ceux-ci ont décidé de classer le village en 2 catégories :

- Maisons et jardins fleuris
- Balcons et façades fleuris.

Quoiqu'il en soit, la tâche fut bien difficile courant août pour départager toutes ces maisons, murs, balcons, grilles, jardins... savamment mis en valeur par votre savoir-faire, votre originalité, votre patience.

Les "coups de cœur" du jury se sont portés sur les maisons suivantes.

"Maisons et Jardins Fleuris"

- 1er prix - 1000 F : M. et Mme CATILLON Pierre
- 2e prix - 800 F : M. et Mme VAILLANT Jacques
- 3e prix - 500 F : M. et Mme PICQUOIN Roger

"Balcons et Façades Fleuris"

- 1er prix - 1000 F : M. et Mme JOUDA Bernard
- 1er prix - 1000 F (ex aequo): Mme BARAIZE Jeanne
- 3e prix - 500 F : M. et Mme PERIDON Jean-Marie

Toutes nos félicitations aux gagnants et aux sélectionnés ainsi qu'à tous ceux qui ont largement contribué au fleurissement du village grâce à leur active participation.

A. GARCIA



*Ils... ou elles ont été
à l'honneur.*

FOURS A CHAUX DE DUGNY



17 médaillés du travail
parmi lesquels, Messieurs :

UDIN Lucien
TINTI Henri
BOEUF Joël
COLSON Gilbert
COTINAUT Jean-François
PERIDONT Pierre
TANARE Christian
VAILLANT Jean-Luc
VIBRAC Maurice

Les médailles ont été remises par M. DUPONT, Directeur Général du Groupe Lhoist Europe
et Mlle COLOMBO, Maire de DUGNY,
le Samedi 5 Décembre 1992 à la Salle des Fêtes de DUGNY,
au cours d'une cérémonie organisée par la Direction des Fours à Chaux.

Félicitations aux Médaillés.

LE PORTE-DRAPEAU DES ANCIENS COMBATTANTS A L'HONNEUR.

Engagé volontaire pour servir en INDOCHINE,
M. PEIFFER a servi sur ce territoire
de Juin 1951 à Juin 1954.

Affecté au 41° RAC,
il participe aux opérations de CAO BANG,
VAM DINH, LANG SON.

Il reçoit la Croix du Combattant Volontaire
d'INDOCHINE.

Nos vives félicitations.

Vous avez la parole.

Vous avez la parole.

Rappelons brièvement l'utilité de cette rubrique.

Celle-ci est destinée à tous les habitants du village, aux associations, etc...
qui ressentent le besoin de nous exprimer par écrit,
leurs souhaits, remarques, critiques ou suggestions... pour tel ou tel sujet.

Cette rubrique **LIBRE VOUS EST OUVERTE.**

Sachez l'utiliser également pour **informer,**
faire passer vos messages, etc...

Elle peut rester **anonyme, mais ne devra en aucun cas porter atteinte**
au respect et à l'honorabilité d'un d'entre vous.

Dans ce cadre, la "Commission Information"
serait heureuse de connaître vos idées pour le fleurissement du village
(été 93).

ECRIVEZ-NOUS !

ENVOYEZ VOS CROQUIS !

Faites-nous part des réalisations, des investissements que vous souhaiteriez voir se concrétiser
pour l'embellissement de tel quartier, telle rue.

DONNEZ-NOUS VOS AVIS

Sur le fleurissement des bacs (nouvelles variétés de fleurs ? nouveaux coloris ?)
Sur d'éventuelles créations de massifs ?

NE RESTEZ PAS INSENSIBLES !!

ECRIVEZ-NOUS !

Mme JUIF

Ça bouge à Dugny.

L'A.D.M.R.

Quelques changements au sein de l'ADMR :

Départ de Mme GIRON, entrée au service de l'ADMR en décembre 83.
Mme GIRON quitte pour raison de santé, le service des personnes âgées
à qui elle a su apporter pendant 9 ans,
sa gentillesse et sa disponibilité.

Nous lui souhaitons un bon repos et la remercions pour tous les services
qu'elle a su donner au sein de l'ADMR où elle ne laissera
que des regrets.

Arrivée de Mme BALIZEAUX, qui a pris son activité en septembre 92.
Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'association
et nos encouragements pour son futur travail.

**Installation
d'une infirmière.**

C'est avec un grand plaisir que nous vous faisons part
de l'installation de **Madame BOULANGEE Dominique,**
en qualité d'infirmière D.E., depuis le 2 novembre dernier à DUGNY.

Ayant précédemment exercé en milieu hospitalier pendant 15 ans,
nous ne pouvons que féliciter et encourager vivement Madame BOULANGEE
pour cette activité libérale, indispensable dans notre commune.

Résidant depuis 6 ans, Rue des Jardins, ce couple bien sympathique,
entouré de leurs 3 enfants

(Emeline, Benjamin, tous deux scolarisés à DUGNY et Nadège)
est déjà connu par beaucoup d'entre nous de par
l'activité de M. BOULANGEE, préposé des P. et T.

Pour tous vos soins infirmiers, vous pouvez contacter Mme BOULANGEE

au : 29 87 75 32.

La Commission Information vous adresse tous ses vœux de réussite.

ETAT CIVIL 1992

NAISSANCES

CHIESURA Maïlyss	le 1er Juin 1992
FREMONT Marion	le 18 Juin 1992
JANTON Mélodie	le 18 Novembre 1992
MAYON Boris	le 1er Décembre 1992

MARIAGES

CAILLY Martial et CORNEE Nathalie	le 20 Juin 1992
CHEVALIER Patrice et UVA Sylvie	le 20 Juin 1992
DEMONT Hervé et PETITJEAN Nathalie	le 27 Juin 1992
KIEFFER Olivier et CHEVALLIOT Agnès	le 05 Septembre 1992

DECES

GUILLAUME André	le 08 Juillet 1992
LOUDIN Julien	le 19 Juillet 1992
HUMBERT ép. ARNAUD Micheline	le 17 Septembre 1992
HARROUE Jean-Paul	le 04 Octobre 1992



Le Maire
et
les Membres du Conseil Municipal

vous souhaitent
d'excellentes Fêtes de Fin d'Année,
santé, bonheur et sérénité,
ainsi que la réalisation
de tous vos vœux.

